VILLE DE
SAINT-GEORGES
Service du secrétariat général et greffe

PROVINCE DE QUÉBEC
SAINT-GEORGES

A V I S P U B L I C

Demande de dérogation mineure pour le 11121, 1re Avenue (lot 6 177 022)

AVIS est, par les présentes, donné par la soussignée greffière, conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* :

QUE, lors de la séance ordinaire du conseil qui se tiendra le lundi 23 novembre 2026, à compter de 19 h 30 au 11700, boulevard Lacroix à Saint-Georges, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

IMMEUBLE VISÉ

11121, 1re Avenue, Saint-Georges, plus précisément le lot 6 177 022

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE

La nature de la dérogation demandée vise à autoriser que la nouvelle cabane de l'annonceur ait une marge de recul avant minimale de 4,3 m au lieu des 10 m requis.

Que toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande lors de la séance du 23 novembre prochain ou encore en transmettant ses commentaires par écrit à l'adresse suivante : greffe@saint-georges.ca à compter du jour de la publication du présent avis, et ce, jusqu'au 23 novembre 2026 à 16 h.

Donné à Saint-Georges,
ce 4e jour de novembre 2026.

Me Isabelle Beaulieu, notaire
Greffière